



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Affaire n° 03-20240926

**Budget supplémentaire 2024
Budget principal et budgets annexes**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

27 septembre 2024

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 20 septembre 2024

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 41
- représentés : 6
- absents : 2

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-six septembre à seize heures cinquante-quatre minutes, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Anissa Locate, Antoine Lebian

Étaient représentés :

Bernard Picardo par Patrice Thien-Ah-Koon, Dominique Gonthier par Josian Soubaya Soundrom, Sylvie Jean-Baptiste par Marie-Claire Boyer, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corrè par Sylvie Leichnig, Monique Bénard par Gilles Henriot

Étaient absents : Jean-Yves Félix, Nathalie Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 03-20240926

**Budget supplémentaire 2024
 Budget principal et budgets annexes**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport n° 03-20240926 présenté au Conseil municipal du 26 septembre 2024,

Considérant qu'il convient de reprendre, pour chaque budget, les résultats dégagés aux comptes administratifs 2023 ainsi que les restes à réaliser, et de procéder à des réajustements de crédits,

Considérant que le Conseil municipal est appelé à voter le budget supplémentaire de la Commune pour l'exercice 2024,

Considérant la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2024 jointe en annexe de cette affaire,

Le Conseil municipal,
réuni le jeudi 26 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions),

Article 1 d'approuver le Budget supplémentaire de la Ville (Budgets principal et annexes) pour l'exercice 2024 résumé dans les tableaux ci-dessous :

• **LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 (budget principal et budget annexes)**

SECTION	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal						
Fonctionnement	5 757 088,00 €	5 757 088,00 €	5 757 088,00 €	5 757 088,00 €	- €	- €
Investissement	161 050 674,00 €	161 050 674,00 €	104 294 720,00 €	104 294 720,00 €	56 755 954,00 €	56 755 954,00 €
TOTAL	166 807 762,00 €	166 807 762,00 €	110 051 808,00 €	110 051 808,00 €	56 755 954,00 €	56 755 954,00 €
Budget annexe de la régie d'irrigation						
Fonctionnement	224 107,05 €	224 107,05 €	70 000,00 €	224 107,05 €	154 107,05 €	- €
Investissement	276 970,48 €	276 970,48 €	276 970,48 €	122 863,43 €	- €	154 107,05 €
TOTAL	501 077,53 €	501 077,53 €	346 970,48 €	346 970,48 €	154 107,05 €	154 107,05 €
Budget annexe de la régie activité loisirs						
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Budget consolidé (budgets principal et annexes)						
Fonctionnement	5 981 195,05 €	5 981 195,05 €	5 827 088,00 €	5 981 195,05 €	154 107,05 €	- €
Investissement	161 327 644,48 €	161 327 644,48 €	104 571 690,48 €	104 417 583,43 €	56 755 954,00 €	56 910 061,05 €
TOTAL	167 308 839,53 €	167 308 839,53 €	110 398 778,48 €	110 398 778,48 €	56 910 061,05 €	56 910 061,05 €

• **LE BUDGET CONSOLIDE 2024 (budgets primitif et budget annexes)**

SECTION	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<i>Budget consolidé (budgets principal et annexe de la régie d'irrigation agricole et activités loisirs)</i>						
Fonctionnement	119 202 029,05 €	119 202 029,05 €	101 009 105,00 €	118 134 529,05 €	18 192 924,05 €	1 067 500,00 €
Investissement	239 118 258,48 €	239 118 258,48 €	168 470 537,48 €	151 345 113,43 €	70 647 721,00 €	87 773 145,05 €
TOTAL	358 320 287,53 €	358 320 287,53 €	269 479 642,48 €	269 479 642,48 €	88 840 645,05 €	88 840 645,05 €

Article 2 d'autoriser, en vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Laurence Mondon, 2ème adjointe**

**Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**

Signé électroniquement par : Laurence MONDON
Date de signature : 03/10/2024
Qualité : 2ème Adjointe




Signé électroniquement par : Jacquet HOARAU
Date de signature : 07/10/2024
Qualité : Premier Adjoint au maire


